

MAXIME SZTEJNBERG

LA FONDATION DU PARTI OUVRIER  
BELGE ET LE RALLIEMENT DE LA CLASSE  
OUVRIERE A L'ACTION POLITIQUE  
1882-1886

La fondation du Parti Ouvrier Belge en 1885 ne se réduit pas à la seule histoire des efforts laborieux poursuivis depuis 1875 par les socialistes belges en vue de constituer un parti politique de la classe ouvrière. Ce point de vue engagé, adopté par les historiographes socialistes, n'a pas permis de comprendre que le Parti Ouvrier Belge fut en 1885/1886 l'organisation qui favorisa le ralliement de la classe ouvrière à l'action politique. Si l'événement de 1885 eut une telle portée, c'est en effet parce que le Parti Ouvrier Belge réalisa la fusion du mouvement socialiste, déjà constitué en parti depuis 1879, et du mouvement syndical des ouvriers de la petite industrie et des petits métiers, alors que ces derniers, abandonnant leur abstentionnisme politique traditionnel, recouraient enfin à des méthodes d'action politique.

Cette étude s'attachera à montrer que l'abandon de l'abstentionnisme politique amena le mouvement ouvrier à collaborer avec les socialistes en vue de promouvoir l'action politique de la classe ouvrière. Elle précisera que le Parti Ouvrier Belge naquit de cette collaboration.

I

LE MOUVEMENT OUVRIER BELGE ET L'ABANDON  
DE L'ABSTENTIONNISME POLITIQUE

Le mouvement ouvrier syndical existait en Belgique depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les associations professionnelles, sociétés de résistance et de maintien de prix, avaient été constituées par les ouvriers de la petite industrie et des petits métiers.<sup>1</sup>

A Bruxelles, où le mouvement syndical présentait une densité inconnue dans les autres centres du pays, elles groupaient les typo-

<sup>1</sup> Voir à ce sujet J. Dhondt, *La Préhistoire du mouvement syndical*, dans *Problèmes*, 1948, No 7 et 8, pp. 402 et 415; E. Vandervelde, *Enquête sur les associations professionnelles d'artisans et d'ouvriers en Belgique*, Bruxelles 1891, t.II, p. 29; L. Dechesnes, *Syndicats ouvriers belges*, Paris 1906, pp. 33 et 34.

graphes, les menuisiers, les ébénistes, les chapeliers, les tailleurs, les cigariers, les doreurs, les orfèvres, etc... Sans doute, dans la grande industrie, des syndicats avaient-ils existé, mais à l'exception des organisations d'ouvriers textiles,<sup>1</sup> ils ne s'étaient pas maintenus. Quoique les conditions de travail y fussent favorables à la prise de conscience des intérêts communs, la situation économique et sociale du prolétariat industriel créait de tels obstacles à l'établissement de syndicats que celui-ci ne put les surmonter qu'avec une aide extérieure, comme en 1868/1870 lors de la Ière Internationale, ou même en 1878/1879, lors de la fondation du Parti Ouvrier Socialiste Belge (P.O.S.B.).<sup>2</sup>

Dans la petite industrie et dans les petits métiers, au contraire, toutes les conditions étaient réunies pour assurer l'existence – même si elle fut souvent difficile – du mouvement syndical. Le travail y étant essentiellement manuel, les ouvriers disposaient d'une qualification professionnelle acquise à la suite d'un long et rigoureux apprentissage.<sup>3</sup> Leur habileté technique les rendait irremplaçables, elle leur donnait un «monopole» du travail qu'ils avaient organisé en constituant des associations professionnelles dont le but était de régler le marché de la main d'œuvre. Ils exerçaient ainsi une pression sur le petit patron de manufacture pour lui faire admettre des conditions de travail et de salaire conformes à leur intérêt. Les associations avaient limité le nombre de membres admis au syndicat. De même, l'apprentissage du métier était accordé aux seuls apprentis tolérés par elles.<sup>4</sup> Le marché de la main d'œuvre était ainsi contrôlé par l'association professionnelle qui interdisait à ses membres de travailler à d'autres conditions que celles fixées par elle. Pour rendre cette interdiction opérante, elle avait constitué une caisse de chômage qui soutenait aussi bien l'affilié en chômage involontaire que le membre en grève. De toute évidence, l'esprit qui l'animait était caractérisé par l'égoïsme et le particularisme corporatifs. Trouvant d'autre part dans l'organisation de leur métier les garanties mêmes de leur existence matérielle les ouvriers de la petite industrie et des petits métiers ne ressentaient pas le besoin réel d'une intervention extérieure au métier. En particulier, l'intervention

<sup>1</sup> Celles-ci, en particulier à Gand, connurent même une stabilité dont le mouvement socialiste profita. En 1880, par exemple, les socialistes résistèrent à la désorganisation qui avait gagné les autres centres socialistes du pays, en prenant appui sur l'association des tisserands gantois, fondée en 1857; voir L. Bertrand, *Histoire de la Coopération en Belgique*, Bruxelles 1902, t. II, pp. 13, 14 et 84; V. Serwy, *La coopération en Belgique*, Bruxelles 1942, pp. 25 et suivantes.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet L. Delsinne, *Le mouvement syndical en Belgique 1880 à 1914*, Namur 1921, pp. 62, 196 et 198; La Commission du Travail instituée par arrêté royal du 15 avril 1886 – Enquête de 1886, Bruxelles 1887, t.II, E, réponses 11, 13, 16, 148, 204.

<sup>3</sup> J. Dhondt, *op. cit.*, p. 400.

<sup>4</sup> J. Dhondt, *op. cit.* p. 400; E. Vandervelde, *op. cit.* t.II, pp. 30 et suivantes.

de l'État dans le monde du travail ne leur apparaissait pas nécessaire.<sup>1</sup> Dès lors, les discussions politiques étaient susceptibles de créer une discorde préjudiciable à l'indispensable solidarité unissant les affiliés en présence d'un patron hostile au tarif établi par l'association. Dans ces conditions, l'égoïsme corporatif trouvait son corollaire dans l'abstentionnisme politique.<sup>1</sup>

Cependant, les ouvriers de la petite industrie et des petits métiers n'étaient pas inaccessibles à toute préoccupation politique. La plupart des socialistes de l'époque n'étaient-ils pas issus de ce milieu social? Le père d'Édouard Anseele était bottier, sa mère piqueuse de bottines; Louis Bertrand avait été ouvrier marbrier comme son père, etc... De plus, les groupes socialistes avaient parfois coopéré avec les organisations ouvrières: l'Internationale avait groupé en 1868/1872 des associations ouvrières et socialistes<sup>2</sup> et même lorsque le P.O.S.B. s'était constitué en 1877/1879, des syndicats y avaient adhéré.

Néanmoins, dans l'ensemble, le mouvement ouvrier syndical avait gardé ses distances à l'égard du mouvement socialiste. Les conditions mêmes du travail dans la petite industrie et les petits métiers fournissant une base objective à l'égoïsme corporatif et à l'abstentionnisme politique n'étaient évidemment pas propices à l'adhésion des associations professionnelles au mouvement socialiste. Tant que le monopole du travail ne serait pas mis en cause par l'évolution technique, les ouvriers de ces industries ne pouvaient trouver conforme à leurs intérêts matériels le recours à l'action politique; moins encore, ils étaient dans leur grande majorité incapables d'apprécier les efforts des socialistes<sup>3</sup> en vue de constituer une organisation politique de la classe ouvrière.

Or, au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'organisation du travail dans la petite industrie et les petits métiers se modifia. Depuis 1850 et surtout à partir de 1875/1880,<sup>4</sup> le machinisme avait pénétré dans la petite industrie belge provoquant la décadence des

<sup>1</sup> E. Vandervelde, op. cit. t.II, p. 35 notait que «les statuts défendent sous peine d'amendes de parler politique en séance ou de proposer à l'association d'intervenir dans un mouvement politique».

<sup>2</sup> Voir à ce sujet H. Collin-Dasch, Contribution à l'étude de la I<sup>ère</sup> Internationale à Bruxelles - 1865/1871, dans Cahiers bruxellois, 1956, I, pp. 109 à 146.

<sup>3</sup> Ajoutons que les socialistes belges eux-mêmes ne se rallièrent que vers 1875 à cette conception de l'action ouvrière. Lorsqu'en 1870, l'Internationale avait adopté les idées de K. Marx, les socialistes belges firent partie de l'opposition mutualiste et anarchiste.

<sup>4</sup> Voir H. Heaton, Histoire économique de l'Europe, Paris 1952, t. II, p. 135; voir aussi J. Lewinski, Evolution industrielle de la Belgique, Bruxelles 1911, p. 237; ainsi que Ch. Morisseaux, Le développement industriel de la Belgique, dans La Nation Belge, Bruxelles 1906, p. 146; selon H. Denis, La Dépression économique et sociale de l'histoire des prix, Bruxelles 1895, p. 264, si en 1850, l'indice de la force cheval-vapeur employée en Belgique était 100, en 1875, il était à 446; en 1880 à 475 et en 1885 à 623.

petits métiers et la concentration industrielle<sup>1</sup>: on assistait à la seconde phase de la révolution industrielle. Ses répercussions furent profondes dans le milieu ouvrier que nous étudions. E. Vandervelde notait à ce sujet que «les artisans se croyaient retranchés d'une manière invincible derrière les anciennes lignes de la division du travail, la machine les prend de flanc, accule leurs moyens de défense, les pousse irrésistiblement dans les rangs du prolétariat industriel».<sup>2</sup> La machine, en effet, disqualifiait l'ouvrier artisanal, rendait inutile son habileté technique. L'organe de l'association libre des compositeurs-imprimeurs et typographes s'en plaignait, lorsqu'il écrivait en 1884 que «la mise en œuvre d'un outillage perfectionné, en rétrécissant le champ (de l'ouvrier) a rendu moins indispensable la possession des qualités qui le faisaient distinguer autrefois. Dans la lutte entre le fer et la chair, l'ouvrier a été souvent meurtri par les changements introduits, il s'est vu reléguer en des catégories où son initiative a perdu de son essor et bien rare est celui qui voit aujourd'hui ses qualités mises en relief et estimées à leur valeur. Bien plus, les vieux refoulés par les jeunes ouvriers, fabriqués par les patrons que ne talonne pas l'excellence du produit, sont mis au rencart sans égard pour les services rendus, malgré leurs qualités acquises dans une longue vie passée à l'atelier et ils vont grossir les rangs de ceux que guette le chômage.»<sup>3</sup>

Cette transformation fondamentale de l'organisation du travail dans la petite industrie et les petits métiers provoqua des bouleversements au sein des associations professionnelles. La base même de leur existence était atteinte lorsque le travail à la machine rendit caduc le «monopole» du travail qu'elles avaient jusque là jalousement protégé. La pression que les anciennes associations professionnelles avaient pu

<sup>1</sup> Selon l'Exposé de la situation du Royaume – 1876/1900, Bruxelles s.d., 3e vol., p. 191, dans l'industrie brabançonne, en 1876, il y avait 1.103 machines à vapeur et 10.616 unités de force cheval-vapeur; en 1880, respectivement 1.287 et 15.751; en 1885, respectivement 1.251 (sic) et 23.961. Dans la province du Brabant, où se trouve Bruxelles, ce grand centre de petites industries, le nombre de machines à vapeur avait donc diminué de 1880 à 1885, tandis que leur force cheval-vapeur augmentait. On pourrait supposer que certaines petites entreprises fusionnèrent et que cette concentration industrielle permit l'emploi de nouvelles machines à la productivité plus élevée. Une remarque s'impose: il est extrêmement délicat d'établir par décade l'évolution de l'industrie vers une plus grande concentration industrielle. Les historiens de l'économie belge admettent ce phénomène, mais son rythme n'en a pas encore été établi; sur le plan social, une méthode consisterait dans l'utilisation des recensements décennaux de la population en fonction de la profession; on pourrait établir, après avoir surmonté les difficultés dues aux critères souvent différents employés pour chaque recensement, que dans chaque industrie et dans chaque province belge, le rapport maître-ouvriers diminue.

<sup>2</sup> E. Vandervelde, op. cit., t. II, pp. 65 et 66.

<sup>3</sup> Le Typographe, 1er août 1884.

exercer sur le petit patron de manufacture n'était plus efficace dès lors que, persuadé de trouver des chômeurs<sup>1</sup> qui accepteraient de travailler à n'importe quelle condition et auxquels il pourrait apprendre rapidement les opérations simples du travail à la machine, le patron de fabrique ne craignait plus de licencier les ouvriers récalcitrants.

C'est dans ces conditions que les associations professionnelles furent contraintes d'adopter une nouvelle forme d'organisation: comme l'énonçait E. Vandervelde, «partout où le machinisme pénètre, envahissant la manufacture, éclate l'impossibilité de maintenir (dans les associations professionnelles) les mesures restrictives, les cadres professionnels rigides, des institutions que leur isolement et leur particularisme rendraient impuissantes.»<sup>2</sup> Aussi, elles se réorganisèrent.<sup>3</sup> Elles tendirent de plus en plus à devenir une caisse de résistance<sup>4</sup>: les méthodes de lutte pour les salaires et les heures de travail durent être modifiées. L'efficacité de la grève professionnelle dépendait en effet de la capacité de l'association professionnelle à entraîner les ouvriers – plus nombreux – d'une fabrique, où l'organisation du travail ne les rendait plus irremplaçables. En conséquence, les associations portèrent toute leur attention sur la caisse de résistance et durent négliger les autres caisses de solidarité en cas de maladie, d'accident ou de vieillesse. C'est de cette époque que date, on le remarque, la rupture définitive avec la tradition corporative héritée de l'Ancien Régime.

Cette nouvelle structure de l'association professionnelle ouverte à l'ensemble des ouvriers de la profession, et non plus à quelques privilégiés, aboutit à l'abandon par ses membres du vieil esprit d'égoïsme corporatif.<sup>5</sup> Elle conduisit à une prise de conscience des intérêts communs non seulement d'une profession déterminée, mais de tous les ouvriers. En fait, l'abandon du particularisme corporatif entraîna une véritable prise de conscience de classe. D'autre part, les associations professionnelles devaient inévitablement adopter de nouveaux moyens de revendication aptes à apporter une solution valable

<sup>1</sup> Parallèlement aux progrès de la révolution industrielle, l'économie belge connaissait, à partir de 1873, une phase de dépression des prix, marquée par deux crises économiques aiguës, en 1877/1879 et en 1883/1886.

<sup>2</sup> E. Vandervelde, *op. cit.*, t. II, p. 65.

<sup>3</sup> La presse ouvrière et socialiste de 1880 à 1886 permet de rendre compte de l'effervescence qui gagna alors le mouvement syndical: parmi les 19 fondations de sociétés professionnelles que nous avons relevées pour Bruxelles en 1885/1886, nous trouvons 4 associations qui existaient déjà en 1881, mais dont l'existence n'était plus signalée en 1884; nous trouvons encore 2 sociétés déjà créées en 1884 ainsi que 2 sociétés dont l'existence était mentionnée à la fois en 1881 et en 1884.

<sup>4</sup> E. Vandervelde, *op. cit.*, t. II, p. 69.

<sup>5</sup> A ce propos voir l'appel de l'association ouvrière des menuisiers de Bruxelles, dans *Le National Belge*, 17 septembre 1884; voir de même, la convocation du comité des doreurs de Bruxelles, dans *La Voix de l'Ouvrier*, 8 novembre 1885.

aux problèmes posés par les transformations intervenues dans l'organisation du travail. Manifestement, même en élargissant les bases du recrutement syndical, elles n'étaient plus en mesure de contrôler le marché de la main d'œuvre, le patron pouvait toujours trouver de nouveaux ouvriers prêts à travailler à d'autres conditions que celles établies par le syndicat. Dès lors, certaines associations comprurent que, seule, une intervention de l'État était susceptible de garantir les conditions de travail et de salaire qu'elles n'étaient plus capables de maintenir par les méthodes traditionnelles. En 1875 déjà, l'attitude des associations professionnelles groupées à Bruxelles dans la «Chambre du Travail» et demandant du Parlement la réglementation du travail des femmes et des enfants témoignait de cette compréhension grandissante.<sup>1</sup> Mais cette action en direction de l'État devait véritablement prendre corps avec la crise économique de 1883/1886. Ainsi, les typographes de Bruxelles, les mieux organisés parmi les ouvriers bruxellois, présentèrent, en avril 1885, une pétition au ministre de la justice demandant que l'État supprimât le travail concurrentiel dans les prisons.<sup>2</sup> Ils exigeaient aussi que dans les cahiers d'adjudications pour les travaux d'imprimerie, l'État introduisit une clause de minimum de salaire.<sup>3</sup> Ils pensaient d'ailleurs, comme l'écrivait «Le Typographe» du 1er novembre 1884 que «les machines ont supprimé et suppriment encore dans *toutes*<sup>4</sup> les industries un grand nombre de bras sans que la réduction des heures de travail et d'autres mesures qui sont du *domaine de la législation* soient venues rétablir l'équilibre.» L'attitude des typographes était significative de la nouvelle mentalité ouvrière: ils considéraient que l'État devait intervenir pour protéger, non seulement les ouvriers typographes, mais encore la classe ouvrière.

Les bases d'une prise de conscience spécifiquement politique étaient ainsi jetées. Les ouvriers ne pouvaient plus rester indifférents au mouvement pour la réforme électorale.<sup>5</sup> C'est dans le cadre de la lutte pour la conquête du droit de vote de la classe ouvrière, que devait en tout cas – et nécessairement – se manifester ce phénomène de politisa-

<sup>1</sup> Voir L. Bertrand, *Histoire de la Démocratie et du Socialisme en Belgique*, Bruxelles 1907, t. II, pp. 296 et suivantes.

<sup>2</sup> *Le National Belge*, 2 avril 1885.

<sup>3</sup> Perquy, *La typographie à Bruxelles au début du XXème siècle*, Bruxelles 1904, p. 355.

<sup>4</sup> Souligné par nous.

<sup>5</sup> Depuis l'élection du libéral Paul Janson à la Chambre des Représentants en 1877, il existait au sein du parti libéral une «Extrême-Gauche» progressiste, qui réclamait la révision de l'article 47 de la Constitution belge de 1831, organisant le droit de suffrage sur une base censitaire. Les progressistes, quoique partisans du suffrage universel, revendiquaient pour l'immédiat le suffrage capacitair. Ils organisèrent, dès 1881, dans le pays des ligues pour la réforme électorale qui se fédérèrent en 1882 en une ligue nationale.

tion. En 1882, la section bruxelloise de la «Ligue Nationale pour la Réforme Electorale» s'était attachée à rallier les associations ouvrières au mouvement de révision de la Constitution; en juillet, P. Spingard et C. De Paepe avaient tenu une série de meetings dans lesquels ils avaient exposé les buts de la ligue aux membres des associations professionnelles de bronziers, d'orfèvres-bijoutiers, de tailleurs et de gantiers de Bruxelles;<sup>1</sup> un appel avait été lancé à 30 organisations démocratiques et ouvrières pour qu'elles rejoignent la ligue. Parmi les 12 groupes qui répondirent favorablement, se trouvaient les associations professionnelles de chapeliers et de coupeurs-tailleurs et l'Association Générale Ouvrière de Bruxelles. D'autre part, 5 sociétés de secours mutuel, tout en exprimant leur sympathie à l'égard de la ligue, refusèrent de s'y affilier parce que leurs statuts comportaient un article leur interdisant de se livrer à une activité extra-professionnelle ou de s'occuper de politique.<sup>2</sup> On reconnaissait donc le bien-fondé d'une action politique, mais le principe traditionnel de l'abstentionnisme politique interdisait d'y participer. En présence de cette contradiction, les ouvriers bruxellois réagirent différemment. Certains restèrent passifs. D'autres comme les chapeliers, n'en tinrent pas compte.<sup>3</sup> D'autres encore prirent conscience que «l'article des statuts qui défend... de s'occuper de politique devait disparaître comme étant contraire aux intérêts des associés», ainsi que l'exprimait d'ailleurs une résolution de la société des passementiers bruxellois.<sup>4</sup>

Plus généralement, à partir de 1882, se dessinait une tendance dans les associations professionnelles en vue de voir la classe ouvrière intervenir dans la vie politique. L'existence d'un mouvement pour l'extension du droit de vote lui fournissait l'occasion de se manifester sur le plan organique. Le 24 juillet 1882, se constituait – issue de l'«Association Libre des Compositeurs-Imprimeurs et Typographes de Bruxelles» – une «Ligue Typographique En Avant, ligue de l'imprimerie pour la Réforme Électorale».<sup>5</sup> La «Ligue En Avant» proclamait que «la classe

<sup>1</sup> Voir *Le National Belge*, 16 juillet 1882.

<sup>2</sup> [L. Fischer,] *Ligue Nationale pour la Réforme Electorale – rapport annuel sur la situation de la ligue pendant l'exercice 1881/1882, Bruxelles 1882*, pp. 5 et 6.

<sup>3</sup> L'«Union Philanthropique des Chapeliers de Bruxelles» interdisait, par ses statuts, à ses membres de traiter d'affaires politiques en séance, sous peine d'exclusion en cas de récidive (E. Vandervelde, op. cit., t. I, p. 25). Elle s'affilia, cependant, à la Ligue Nationale pour la Réforme Electorale; mais elle se refusa à adhérer au P.O.B. «attribuant à sa neutralité politique les succès passés qu'elle aspire à renouveler». (Voir L. Delsinne, op. cit., p. 19.) Sur l'attitude des chapeliers à l'égard du particularisme corporatif, voir G. Desmarez, *Le compagnonnage des chapeliers bruxellois, Bruxelles 1909*, pp. 99 et suivantes.

<sup>4</sup> Voir *Le National Belge*, 4 septembre 1885.

<sup>5</sup> E. Hubert, *Historique de l'Association Libre des Compositeurs-Imprimeurs et Typographes de Bruxelles, 1842/1892, Bruxelles 1892*, p. 201. Alors que l'association professionnelle des typographes groupait 660 membres, la Ligue En Avant en comptait 417.

ouvrière entend... avoir les mêmes droits que les autres classes de la société»; elle désirait «réunir sous un même drapeau tous les ouvriers» et «prouver [aux] législateurs» que les ouvriers étaient «décidés à employer tous les moyens qui [leur] sont reconnus par la Constitution pour obtenir satisfaction.»<sup>1</sup> De même, en 1883, était fondée la «Ligue des Ouvriers de l'Ameublement pour la Réforme Électorale», qui déclarait que les menuisiers et ébénistes s'unissaient «pour obtenir l'application de ce grand principe de droit moderne (tous les pouvoirs émanent de la nation) supérieur à toutes les lois électorales et qui ne peut être affaibli par celles-ci... afin de prouver [aux] législateurs qu' [ils sont] décidés à employer tous les moyens que la loi met à [leur] disposition pour arriver au redressement des griefs des populations ouvrières.»<sup>2</sup>

## II

### LA FUSION DES FORCES OUVRIÈRES DANS LE P.O.B.

Conscients de la nécessité d'engager une action politique, les ouvriers «politiques» ne pouvaient davantage rester indifférents aux tentatives des socialistes de constituer un vaste parti politique de la classe ouvrière. Ceux-ci ne cherchaient-ils pas, eux aussi, une solution aux problèmes ouvriers par une intervention de l'État? Évidemment, pour les socialistes, la classe ouvrière devrait conquérir le pouvoir politique pour remplacer le système capitaliste par un système collectiviste, mais leur action et leur propagande immédiates ne visaient-elles pas à conquérir le droit de vote de la classe ouvrière, par le suffrage universel? La collaboration entre les socialistes et les ouvriers «politiques» découlait donc de leurs positions communes. Cependant, plus qu'une réflexion sur celles-ci, ce furent les nécessités concrètes de l'organisation d'un mouvement ouvrier politique et de la lutte pour le suffrage universel qui amenèrent les typographes, menuisiers et ébénistes «politiques» à collaborer avec les socialistes. Ceci dit, il existait naturellement une différence importante entre les ouvriers «politiques» et les socialistes. Si les socialistes estimaient, de la même manière que les ouvriers «politiques», que les problèmes ouvriers ne pouvaient trouver de solution que dans le cadre d'une intervention de l'État, ils considéraient en outre que «le rôle de l'État sera d'agrandir son action de plus en plus en centralisant peu à peu toute l'industrie et le com-

<sup>1</sup> Voir le manifeste de la Ligue En Avant dans *Le National Belge*, 6 novembre 1882.

<sup>2</sup> Voir le manifeste dans *La Sentinelle*, 8 juillet 1883. La Ligue comptait 167 membres selon Ligue Nationale de la Réforme Electorale – manifeste – statuts, – Rapport sur la situation de la ligue pendant l'exercice 1883, Bruxelles 1884, p. 23.

merce du pays au profit de tous les habitants»,<sup>1</sup> «la société entière [devenant] comme une grande association coopérative dont les capitaux et les instruments de travail serviraient à la société entière.»<sup>2</sup> Ainsi, à la différence des ouvriers «politiques» pour lesquels le droit de vote n'était que le réparation d'une injustice politique<sup>3</sup> et le moyen d'obtenir une protection d'intérêts économiques immédiats, les socialistes attribuaient au suffrage universel des vertus révolutionnaires.<sup>4</sup> Ils le considéraient comme le moyen pacifique de la conquête du pouvoir politique par la classe ouvrière en vue de l'instauration d'une société collectiviste.

Toutefois, les différences idéologiques existant entre le mouvement ouvrier politique et le mouvement socialiste ne représentaient pas un obstacle à leur collaboration.<sup>5</sup> Celle-ci ne pouvait être que fructueuse pour l'organisation des ouvriers «politiques». Elle répondait, d'autre part, aux vœux des socialistes préoccupés de créer – enfin – ce vaste *parti politique de la classe ouvrière qu'ils jugeaient indispensable dans leur plan de révolution sociale.*<sup>6</sup>

Le mouvement socialiste belge s'était constitué depuis 1879 en parti politique: dès sa fondation le P.O.S.B. avait organisé une campagne pour le suffrage universel, mais la manifestation nationale du 15 août

<sup>1</sup> C. De Paepe, Rapport du Travail et du Capital, dans Commission du travail, instituée par arrêté royal du 15 avril 1886 – Enquête de 1886, Bruxelles 1887, t. II, b., réponse 1183.

<sup>2</sup> L. Bertrand, Les Nivelleurs, dans Le Peuple, 17 décembre 1885, voir aussi le même dans Le Peuple, 16 janvier et 29 juin 1886; consulter également A. Van Caubergh dans Le Peuple, 14 juillet 1886.

<sup>3</sup> L'idéologie qui apparaît dans les manifestes de la Ligue En Avant et de la Ligue des Ouvriers de l'Ameublement, correspond aux conceptions du progressisme libéral qui croyait «au progrès, à la nécessité de la démocratie, d'une répartition toujours meilleure et plus juste des charges et des profits des droits et des devoirs» (voir Bourgeois et démocrates, dans La Réforme, 11 janvier 1886; voir aussi La Réforme, 17 février, 30 mai 1884, 24 août, 25 novembre, 15 décembre 1885, 25 mars et 25 mai 1886); à ce propos, il est intéressant de consulter L. Bertrand, La Réforme électorale, 1883, 16 pp.

<sup>4</sup> Voir notamment C. De Paepe, Les sociétés coopératives, dans Le National Belge, 3 avril 1884, qui écrivait que «pour assurer l'intervention des pouvoirs publics, État ou législature, dans le sens d'une transformation complète de notre régime économique – dans un sens socialiste pour tout dire en un mot – il faut que les pouvoirs publics soient absolument dévoués à l'émancipation du prolétariat, ce qui ne peut guère s'espérer que le jour où soit par le S.U., soit par l'action révolutionnaire, soit autrement, les pouvoirs publics soient aux mains du prolétariat organisé et socialiste.»

<sup>5</sup> Voir à ce propos, Perguy, op. cit., p. 283.

<sup>6</sup> Selon C. De Paepe (voir note 4), la question qui se poserait aux socialistes serait celle de «l'organisation des forces ouvrières et démocratiques en vue de la conquête des pouvoirs publics et [de] la prise de possession des pouvoirs publics par le parti nouveau issu de cette organisation.»

1880 à Bruxelles<sup>1</sup> prouva son isolement du mouvement ouvrier: il était resté, tel «un état-major sans soldats»<sup>2</sup> il n'était pas parvenu à grouper les organisations ouvrières.<sup>3</sup> Il avait essayé de se réorganiser,<sup>4</sup> mais ses efforts n'eurent pas de résultat. Le parti voyait même diminuer le nombre de sociétés affiliées. A Bruxelles, en particulier, le parti périlait: si au congrès annuel du parti en 1882, la société des cigariers de Bruxelles était encore représentée, au congrès de 1883, la section socialiste bruxelloise se retrouvait seule.

Cette situation critique obligeait les socialistes bruxellois, convaincus de leur faiblesse, à participer activement à l'action des progressistes pour la réforme électorale, notamment dans la section bruxelloise de la «Ligue Nationale pour la Réforme Électorale»;<sup>5</sup> de plus, ils se préoccupaient de grouper au sein de cette ligue des associations professionnelles. Le mouvement révisionniste prenait de l'extension à Bruxelles et ces progrès expliquaient peut-être pourquoi beaucoup de socialistes caressaient-ils en 1882/1883 l'espoir de constituer avec l'aile gauche du parti libéral un grand parti démocratique représentant la petite bourgeoisie et la classe ouvrière.<sup>6</sup> Il apparaissait toutefois que les progres-

<sup>1</sup> La manifestation fut un échec: selon L. Bertrand, *Histoire de la Démocratie...*, t. II, p. 342, elle ne réunit que 5.000 personnes; 2.000 selon la lettre du 24 août 1880 du Procureur du Roi de Bruxelles au Procureur Général de Bruxelles dans les Archives du Parquet Général de Bruxelles, dossier n° 78/2 219 aux Archives Générales du Royaume de Belgique.

<sup>2</sup> Voir le dernier numéro de *La voix de l'Ouvrier*, cité par L. Bertrand, *op. cit.*, t. II, p. 347.

<sup>3</sup> Au Congrès annuel du 28 mai 1882 du P.O.S.B., 21 sociétés dont 6 associations professionnelles étaient représentées (*La Sentinelle*, 11 juin 1882); au congrès du 13 mai 1883, 15 sociétés dont 6 associations professionnelles étaient représentées (*La Sentinelle*, 27 mai 1883).

<sup>4</sup> Voir dans *La Sentinelle*, 30 avril 1882, un article de E. Chauvrière où il appelait à participer au congrès de mai 1882 pour unir toutes les forces autour du Conseil Général; de même dans le numéro de 29 octobre 1882, un «projet d'organisation du P.O.B. [sic]» signé L.D.; d'autre part, le 25 septembre 1882 se tenait à Liège un congrès socialiste portant à l'ordre du jour «quels sont les moyens de faire de toutes les associations du pays un parti bien organisé» (voir *La Sentinelle* 3 et 17 septembre 1882); le congrès du P.O.S.B. du 13 mai 1883 portait à son ordre du jour, entre autres questions, celles des «moyens de faire un P.S.B. fort bien organisé de toutes les associations ouvrières qui partagent nos vues» (voir convocation au congrès, signé Anseele, dans *La Sentinelle* 15 avril 1883); notons encore la tenue à Seraing d'un meeting du P.O.S.B., le 23 juillet 1883 où fut traitée la question du «meilleur moyen d'organiser un fort parti ouvrier» (voir *La Sentinelle*, 22 juillet 1883).

<sup>5</sup> Cette section fut présente au Congrès National Ouvrier des 5 et 6 avril 1885, à Bruxelles, où fut fondé le P.O.B.; elle y fut admise par 29 voix contre 20 et 2 abstentions.

<sup>6</sup> A ce propos, considérer la fondation de l'«Union Démocratique» en 1882, voir L. Bertrand, *Histoire de la Démocratie...*, t. II, pp. 355 et suivantes; voir également *La Sentinelle*, 6 août 1882 et *Le National Belge*, 24 octobre 1882, consulter également *Le National Belge*, 17 avril 1883; ajoutons qu'en 1884, la même idée était exprimée, mais déjà était affirmé le principe de l'autonomie, sinon de l'indépendance du parti ouvrier; voir J. Volders dans *Le National Belge*, 10 mars, 4 et 13 avril, 14 juin et 20 juillet 1884; voir aussi C. De Paep, *Manifeste et programme du Docteur De Paep, Bruxelles 1884*, p. 7.

sistes bruxellois n'envisageaient pas de rompre avec les doctrinaires libéraux.<sup>1</sup> De plus, la campagne révisionniste venait de remporter un premier succès: en août 1883, une loi introduisit le capacitarat pour les élections communales et provinciales; des ouvriers avaient ainsi acquis la possibilité de devenir électeurs en réussissant l'examen électoral prouvant leur capacité de lire et d'écrire. Une base objective d'organisation s'offrait dès lors aux ouvriers «politiques»: ils pouvaient constituer des associations politiques qui les prépareraient à l'examen électoral et soutiendraient les candidatures ouvrières!

Pour tirer profit des conditions nouvelles de la lutte politique ouvrière, Louis Bertrand, l'un des socialistes qui avait le plus œuvré à l'unité des progressistes et des socialistes, fit paraître, en novembre 1883, dans le seul journal socialiste de langue française, «La Sentinelle» de Verviers, un article intitulé «Le parti ouvrier en Belgique».<sup>2</sup> Il y examinait la situation du mouvement ouvrier en Belgique, en tenant compte des réticences progressistes et de la nouvelle loi électorale et y constatait que «le parti progressiste se constitue, ses chefs se rendent dans les principaux centres tenir des meetings et faire appel aux ouvriers pour la réforme électorale». «Mais, n'est-il pas à craindre», ajoutait-il, «que la masse ouvrière devienne la proie du parti progressiste?» Et, devenu conscient des limitations du programme progressiste, Louis Bertrand signalait que «le danger de voir les ouvriers suivre les hommes du parti progressiste est réel et il n'est que temps de se mettre à l'œuvre pour l'éviter».

Aussi, estimait-il nécessaire de constituer un parti ouvrier qui serait une fédération des associations professionnelles et des sociétés de secours mutuel. Celle-ci serait l'expression politique de ces sociétés dont les buts n'étaient pas politiques. Le programme de ce parti ouvrier serait minimum et pratique, mais ouvert à tous les développements de l'avenir. «Voyons», demandait Louis Bertrand, «s'il n'y a pas moyen d'arriver à créer... un vaste parti ouvrier avec un programme commun auquel viendront s'ajouter au fur et à mesure que les besoins s'en feraient sentir d'autres réformes plus profondes, plus radicales?»<sup>3</sup> Cependant, Louis Bertrand se rendait compte que la constitution de ce parti ouvrier présentait quelque difficulté; d'une part, les associations professionnelles étaient en pleine réorganisation, de l'autre, les sociétés de secours mutuel étaient toujours hostiles

<sup>1</sup> Selon *La Réforme*, porte-parole de Paul Janson et de ses amis progressistes, «la cause libérale et la cause démocratique [étant] indissolublement liées» (voir le numéro du 5 mai 1884) «il convient de poursuivre tout à la fois l'unité du parti libéral et sa pénétration de plus en plus intime par les idées démocratiques» (voir le numéro du 24 avril 1884).

<sup>2</sup> Voir *La Sentinelle*, 11 novembre 1883.

<sup>3</sup> *La Sentinelle*, 11 novembre 1883.

à l'engagement politique. Par contre, il était possible, écrivait-il, de «réunir, de grouper les nouveaux électeurs capacitaires,<sup>1</sup> de propager nos idées parmi les citoyens afin de les gagner à la cause socialiste.»<sup>2</sup>

L'idée de grouper les électeurs capacitaires ne fut pas reprise telle quelle. Néanmoins, au début de 1884, apparurent à Bruxelles, les premières ligues ouvrières. Elles furent constituées par les socialistes<sup>3</sup> et les ouvriers «politiques».<sup>4</sup> C'étaient des organisations politiques ouvertes aux seuls ouvriers qui devaient les préparer à l'examen électoral et présenter des candidats aux élections communales. Cependant, elles ne se limitèrent pas à l'activité électorale. Elles prétendirent défendre les intérêts politiques de la classe ouvrière. En fait, avec l'apparition de ligues ouvrières bruxelloises, les bases du parti ouvrier étaient jetées. Cette idée fut affirmée par les fondateurs des ligues. Comme le déclarait le manifeste de la première ligue ouvrière, celle du Canton de St-Josseten Noode, «la classe ouvrière doit comprendre que pour que ses intérêts soient défendus, il faut qu'elle s'organise, et que les éléments si nombreux, qui la composent, se groupent et se coalisent... Les efforts des travailleurs doivent tenter d'abord à l'obtention du droit de suffrage: c'est la première tâche sur la route que le *Parti Ouvrier* s'est tracée...»<sup>5</sup> Le même thème fut développé au meeting de fondation de la seconde ligue ouvrière, celle de Bruxelles, par F. Renard, fondateur de la «Ligue des Ouvriers de l'Ameublement» le but poursuivi, disait-il, était «d'arriver par le groupement des forces prolétariennes

<sup>1</sup> Les progressistes eurent la même idée, ils constituèrent des ligues de capacitaires; voir notamment *La Réforme*, 24 août 1885, sur le Congrès des Ligues des capacitaires du 22 août 1885 à Anvers.

<sup>2</sup> *La Sentinelle*, 11 novembre 1883.

<sup>3</sup> Parmi les 14 fondateurs de la Ligue Ouvrière de Bruxelles et parmi les 15 membres du comité de cette ligue de 1884, nous trouvons respectivement 4 et 6 membres, considérés comme socialistes par la police (voir la liste des membres fondateurs dans *Le National Belge*, 3 février 1884; la liste des membres du comité dans *Le National Belge*, 24 mai 1884; la liste des 30 principaux membres parmi les 300 adhérents que compteraient la section socialiste de Bruxelles, en 1886, dans un document datant approximativement de mai 1886 du dossier «Meneurs socialistes et anarchistes» des Archives du Parquet Général de Bruxelles sous le no 72/2 224 aux Archives Générales du Royaume de Belgique.)

<sup>4</sup> Le 13 mars 1884, La Ligue En Avant se réunissait pour discuter le rapport de la commission de formation de la Ligue Ouvrière de Bruxelles (voir *Le National Belge*, 12 mars 1884); ajoutons que parmi les 14 fondateurs de la Ligue Ouvrière de Bruxelles, nous trouvons 4 typographes et 5 menuisiers et ébénistes; parmi les 15 membres du comité de 1884, nous trouvons encore 4 typographes et 6 ouvriers de l'ameublement, notons qu'en 1885, les professions seront mieux représentées: 2 typographes, 3 menuisiers et ébénistes, 2 tailleurs, 3 ouvriers du fer, etc. (voir les différentes listes publiées dans *Le National Belge*, 16 juillet 1882, *La Sentinelle*, 8 juillet 1883, *Le National Belge*, 5 février et 24 mai 1884 et 30 avril 1885).

<sup>5</sup> Voir le manifeste publié dans *Le National Belge*, 12 janvier 1884.

à constituer en Belgique un *Nouveau Parti*, le *Parti Ouvrier*.<sup>1</sup> De son côté, Jean Volders intervint à la même réunion pour rappeler que «ce n'est pas la première fois que les travailleurs essayent de constituer un parti ouvrier» et il cita l'Internationale.<sup>2</sup>

En 1884 toujours, au cours des campagnes électorales pour les élections législatives du 14 juin et surtout pour les élections communales du 19 octobre, auxquelles allaient participer pour la première fois des électeurs capacitaires, ces ligues ouvrières se fédérèrent et constituèrent avec les groupes socialistes bruxellois<sup>3</sup> et quelques associations démocratiques, radicales, républicaines et de libre-penseurs la «Fédération des Ligues Ouvrières et des Sociétés Démocratiques» de Bruxelles, préfigurant le P.O.B. de 1885.<sup>3</sup>

La collaboration entre les socialistes et les ouvriers «politiques» fut donc bénéfique, aboutissant dès l'abord à un élargissement notable du mouvement ouvrier politique. La Fédération des Ligues Ouvrières et des Sociétés Démocratiques de Bruxelles groupait 17 sociétés dont 4 associations professionnelles.<sup>4</sup> Le mouvement ouvrier politique jusqu'alors limité aux seuls ouvriers de l'imprimerie et de l'ameublement gagnait les autres professions bruxelloises. Quant aux socialistes bruxellois ils sortaient enfin de leur isolement; au congrès annuel du P.O.S.B. du 13 avril 1884, ils envoyaient les représentants de 6 groupes ouvriers dont 3 associations professionnelles.<sup>5</sup>

Il restait à étendre le mouvement ainsi ébauché à la province. Plus précisément, il importait au mouvement ouvrier bruxellois d'entrer en contact avec les centres ouvriers et socialistes de Gand, d'Anvers, du Hainaut et de Liège. Le 28 décembre 1884, la «Ligue ouvrière de Bruxelles» décidait de convoquer pour les 5 et 6 avril 1885 un Congrès national ouvrier à Bruxelles.<sup>6</sup> Son ordre du jour portait sur la question de «l'utilité de réunir en un seul parti toutes les organisations ouvrières du pays.» Les débats durèrent deux jours;<sup>7</sup> les organisations représentées se mirent facilement d'accord sur la nécessité de constituer un

<sup>1</sup> Voir le compte-rendu du meeting dans *Le National Belge*, 5 février 1884.

<sup>2</sup> A propos des contacts entre les socialistes et les ligues ouvrières, voir *Le National Belge*, 4 avril 1884, la parution de «*La Voix de l'Ouvrier*, organe du parti socialiste et des ligues ouvrières» en août 1884; notons encore la présence d'un délégué de la Ligue Ouvrière de Bruxelles au Comité Central Socialiste (voir *La Voix de l'Ouvrier*, 8 février 1885).

<sup>3</sup> Voir sur la formation de cette fédération, *Le National Belge*, 2 juillet 1884, *La Sentinelle*, 3 février et 14 septembre 1884, et *La Voix de l'Ouvrier*, 31 août 1884.

<sup>4</sup> Voir *La Voix de l'Ouvrier*, 17 octobre 1884.

<sup>5</sup> *La Sentinelle*, 27 avril 1884.

<sup>6</sup> *La Voix de l'Ouvrier*, 11 janvier 1885.

<sup>7</sup> Voir *Compte-rendu des séances du Congrès National ouvrier des 5 et 6 avril 1885*, Bruxelles 1885, 58 pp.

«parti puissant». Une divergence surgit lorsque Édouard Anseele, au nom du P.O.S.B., fit valoir que ce parti répondait aux vœux de tous les délégués. Mais certains d'entre eux refusèrent de fusionner avec le parti socialiste et les socialistes acceptèrent de s'associer à une fédération nouvelle tout en conservant leur organisation propre.<sup>1</sup>

Le Parti Ouvrier Belge, après des années de tâtonnement venait enfin de prendre naissance. La composition du Congrès de fondation lui permettait d'espérer un essor rapide: il s'y trouvait 59 sociétés de tous les grands centres ouvriers du pays et elles représentaient diverses formes d'organisation du mouvement.<sup>2</sup> Ces espoirs ne furent pas déçus: déjà, les 15 et 16 août 1885, à Anvers, 68 groupes participaient au congrès chargé d'élaborer le Programme et les Statuts. L'année 1886 fut décisive pour l'organisation du nouveau parti: les constitutions de ligues ouvrières, d'associations professionnelles et de sociétés coopératives se multipliaient; au mois d'août 1886, le parti comptait quelque 160 sociétés affiliées<sup>3</sup> et réunissait environ 40.000 membres.<sup>4</sup>

En un an, les effectifs du parti s'étaient donc considérablement accrus et ce renforcement était dû à la campagne qu'il avait lancée en faveur du Suffrage Universel. Au Congrès des 15 et 16 août 1885 à Anvers, le P.O.B. avait décidé la préparation d'une manifestation nationale pour le S.U., «dernière tentative pacifique que les classes déshéritées vont tenter en Belgique», ainsi que l'expliquait Jean Volders, dans *Le Peuple*.<sup>5</sup> Elle fut interdite en raison des graves troubles sociaux qui avaient secoué la Wallonie. Autorisée le 15 août, elle

<sup>1</sup> En fait, les sections et autres groupes socialistes adhèrent aux diverses fédérations locales du P.O.B.; mais le P.O.S.B. ne conserva pas son organisation propre. Le 5 juillet 1885, pour la dernière fois, semble-t-il, il tint son congrès.

<sup>2</sup> 26 groupes venaient de Bruxelles, 16 de la région gantoise, 7 du Hainaut, 8 de Liège et 3 d'Anvers; on comptait 26 associations professionnelles, 7 ligues ouvrières de Bruxelles, 7 sections du P.O.S.B., 10 groupes démocratiques, 5 sociétés coopératives et 4 sociétés de secours mutuel; voir *La Voix de l'Ouvrier*, 12 avril 1885.

<sup>3</sup> Les seules données statistiques sur le P.O.B. en 1885/1886 peuvent être reprises à l'Enquête sur les associations professionnelles, t. II, pp. 239 à 253 d'E. Vandervelde, qui donnait une liste des associations existant en 1891. Selon ces renseignements, en 1886, sur 47 associations professionnelles fondées avant et en 1886, 34 étaient affiliées au parti. Nous avons relevé dans la presse l'existence de 54 associations professionnelles en 1885/1886, dont 32 avaient adhéré au parti. Avec les données de Vandervelde, ce dernier chiffre est porté à 35. Mais la comparaison de la liste de Vandervelde avec notre liste indique qu'en 1886, sur les 83 associations professionnelles existantes, 52 au moins étaient affiliées au parti, voir M. Szejnberg. Un aspect du ralliement de la classe ouvrière à l'action politique, la constitution du P.O.B. – 1885/1886 – Mémoire de licence à l'Université Libre de Bruxelles, 1960/1961 – 1ère partie, Annexe III.

<sup>4</sup> M. Szejnberg, op. cit., 1ère partie, Annexe II, le nombre de membres du P.O.B. et le nombre de manifestants le 15 août 1886.

<sup>5</sup> J. Volders, Le 13 juin, dans *Le Peuple*, 21 février 1886.

rassembla quelque 20.000 ouvriers. Sur ce plan également le progrès était décisif: en 1880, les socialistes avaient à peine pu réunir 2 à 3.000 ouvriers autour d'une revendication politique. En 1886, unis dans le P.O.B., les socialistes et les ouvriers «politiques» étaient capables de mobiliser 20.000 travailleurs pour cette même revendication. Or, il est essentiel d'observer que parmi ces manifestants, le contingent le plus important venait de province. C'est que parallèlement ou complémentaiement à l'œuvre de politisation accomplie par les fondateurs du P.O.B. auprès des ouvriers de la petite industrie et des petits métiers, le P.O.B. entreprit une action d'une grande envergure et d'une profonde signification dans les centres de la grande industrie. Mais alors que l'entreprise de politisation que nous avons analysée avait pris appui sur des phénomènes d'ordre technologique, celle dirigée vers la grande industrie fut la réponse à des événements plus spécifiquement politiques et sociaux.

1886, en effet, fut l'année de l'«émeute» ouvrière. Le grand mouvement de grèves qui agita les bassins industriels et houillers du pays de Liège et du Hainaut, en mars et avril, imposa au P.O.B. l'obligation d'organiser enfin les ouvriers de la grande industrie, principalement le prolétariat des mines. L'absence d'organisation syndicale parmi les houilleurs avait vraisemblablement pu jouer un rôle dans le déferlement de violence qui se produisit le 18 mars à Liège et les 26 et 27 mars 1886 dans la région caroloringienne. Dans cette dernière en particulier, des bandes de grévistes avaient saccagé, pillé et incendié des usines et des habitations.<sup>1</sup> Édouard Anseele notait dans le *Vooruit* après les incidents de Liège, que ces ouvriers qui n'avaient d'«appui sur aucune association, qui ne disposent d'aucune force pour engager la lutte contre le capitalisme, ne peuvent recourir qu'à la violence.»<sup>2</sup> Le P.O.B. jugea indispensable de remédier à l'absence d'organisation dans le prolétariat des mines sous peine de le voir, par ses actes de violence, compromettre la campagne pacifique en faveur du S.U.

Aussi, concentra-t-il ses efforts dans le pays de Liège et surtout dans le Hainaut, où les incidents avaient été les plus nombreux et les plus violents. Ses militants se rendirent chaque dimanche dans les localités ouvrières et tinrent des meetings,<sup>3</sup> où ils appelaient les ouvriers à parti-

<sup>1</sup> Sur ces événements, voir F. Geerinckx, *Les grèves dans le Hainaut en 1886 et la Commission du Travail, Mémoire de licence à l'Université Libre de Bruxelles, 1952/1953*, 2 vol., voir aussi F. Van Kalken, *Commotions populaires en Belgique 1834-1902*, Bruxelles 1936.

<sup>2</sup> Voir *Vooruit*, 20 mars 1886.

<sup>3</sup> De novembre 1885 au 25 avril 1886, nous avons relevé la tenue de 60 meetings dont 21 dans les Flandres, 12 à Bruxelles et 11 dans le Hainaut; du 25 avril au 13 juin 1886,

ciper à la manifestation du 13 juin, puis du 15 août 1886. A cette occasion, ils les incitaient à s'organiser. Souvent, d'ailleurs, la caisse d'épargne constituée en vue de réunir l'argent nécessaire au voyage en train jusqu'à Bruxelles était le point de départ de l'organisation d'une ligue ouvrière. Cette campagne rencontra un grand succès.<sup>1</sup> Les ligues ouvrières se multiplièrent. En juin déjà, on pouvait recenser 12 ligues dans le Pays de Liège et 22 dans le Hainaut.<sup>2</sup> A nouveau, comme aux temps de la 1<sup>ère</sup> Internationale, un mouvement d'organisation s'implanta dans les centres de la grande industrie. Mais, cette fois, il ne serait pas éphémère. Il allait, au contraire, bénéficier de l'aide soutenue du P.O.B. Certes, son développement présentait de sérieuses difficultés,<sup>3</sup> mais le parti trouva la forme d'organisation adéquate. Ces ligues ouvrières, en effet, différaient des ligues bruxelloises. Alors qu'à Bruxelles, elles étaient des organisations politiques composées d'ouvriers de la petite industrie et des petits métiers, dans le pays de Liège et dans le Hainaut, elles étaient des associations à caractère mixte, politico-syndical.<sup>4</sup> L. Delsinne note à ce propos qu'«un grand nombre de sociétés qui s'intitulent ligues ouvrières sont composées uniquement de houilleurs et se métamorphosent selon les circonstances, en caisses de résistance, en associations politiques.»<sup>5</sup>

45 meetings dont 31 dans le Hainaut. Durant les mois de juin et juillet 1886, 42 meetings dont 30 dans le Hainaut et 12 dans le pays de Liège. Au cours de la première quinzaine d'août 1886, 42 meetings pour la plupart dans le Hainaut.

<sup>1</sup> Le procureur du Roi de Charleroi notait dans un rapport daté du 15 mai 1886 adressé au Procureur Général de Bruxelles (voir dossier n° 78/2 224 des Archives du Parquet Général de Bruxelles aux Archives Générales du Royaume de Belgique) que «l'ouvrier houilleur espère qu'il interviendra avant peu un changement notable dans sa situation par rapport au patron et peut-être par rapport à l'organisation sociale et il croit que c'est la manifestation du 13 juin qui doit lui assurer ce changement.»

<sup>2</sup> Voir *Le Peuple*, 14/15 juin 1886.

<sup>3</sup> Depuis 1884, des efforts étaient tentés pour organiser les houilleurs; voir *Le National Belge*, 26 février, 9 mars et 2 décembre 1884, 21, 23 et 25 mars et 15 avril 1885; *La Sentinelle*, 17 février 1884; *La Voix de l'Ouvrier*, 29 mars et 19 juillet 1885; voir aussi L. Delsinne, *op. cit.*, p. 188.

<sup>4</sup> Notons la résolution de la Ligue Ouvrière d'Ecaussinnes, par laquelle celle-ci appelait les ouvriers carriers à ne pas reconnaître comme leur délégué Pahaut, le dirigeant de la longue grève des carriers de la vallée de l'Ourthe; voir la résolution dans *Le Peuple*, 11 juillet 1886; sur ces événements, consulter J. Bondas, *Histoire anecdotique du mouvement ouvrier au pays de Liège*, Liège 1955, p. 202; C. Furnémont, Georges Hubin, apôtre du socialisme, Huy 1950, p. 14; *La Commission du Travail...*, II, D, réponse 335; *Le Peuple*, 22 mai, 23 juin, 11, 13, 14 juillet 1886 et *La Réforme*, 25 mai 1886.

<sup>5</sup> L. Delsinne: *op. cit.*, p. 182.

## III

## CONCLUSION

L'essor que le P.O.B. connut dès 1885 le désignait comme l'organisation politique de la classe ouvrière. Certes, avec ses 40.000 membres, il était loin de constituer une organisation de masse. Cependant, il était représentatif du mouvement ouvrier. Il est vrai que les sociétés de secours mutuel, à quelques exceptions près, se tenaient à l'écart du parti, mais, du moins, la majorité des associations professionnelles y avait adhéré. A ce point de vue, la fondation du P.O.B. était un événement décisif. Le parti réalisait en effet la fusion du mouvement socialiste du mouvement syndical. C'était l'élément qui avait manqué au P.O.S.B. de 1879. Mais, plus encore que cette fusion, le parti créait l'unité de la classe ouvrière. Il devait assurer un développement considérable au mouvement syndical qui jusqu'en 1885 avait été limité aux ouvriers de la petite industrie et des petits métiers. Or, non seulement le parti ouvrier s'avérait capable de constituer parmi ceux-ci de nouvelles associations professionnelles, mais il parvenait aussi à organiser les ouvriers de la grande industrie qui trouvaient dans les ligues ouvrières l'appui nécessaire à leur organisation sur le plan syndical.

Ce développement organique du mouvement ouvrier réalisé par et sous l'égide du P.O.B. lui conférait une représentativité croissante. Celle-ci, en tout cas, lui permettait de mobiliser la classe ouvrière pour une action politique. Les 20.000 travailleurs qu'il avait rassemblés le 15 août 1886 à Bruxelles pour la manifestation du suffrage universel étaient la concrétisation de son caractère d'organisation politique ouvrière. Pour la première fois dans l'histoire socialiste et ouvrière belge, une volonté politique était affirmée par un grand nombre d'ouvriers. En soi l'événement était nouveau et le contexte historique dans lequel il s'insérait en accentuait encore la nouveauté.

L'unification des forces ouvrières au sein du P.O.B. se réalisait en effet dans le cadre de la lutte pour le Suffrage Universel. La fondation du parti était elle-même l'aboutissement d'un ralliement progressif du mouvement ouvrier à l'action politique. Celle-ci était conçue comme la réponse aux problèmes posés par le développement technique de l'industrie capitaliste. Devant ces problèmes, les ouvriers de la petite industrie et des petits métiers ne pouvaient que ressentir l'étroitesse de leur particularisme corporatif et les limitations de leur abstentionnisme politique traditionnel. Dès lors, ils s'engagèrent, aux côtés des socialistes, dans la lutte pour l'accession de la classe ouvrière à la vie politique. Mais, au moment où les partis bourgeois, le catholique et le

libéral, étaient hostiles à toute réforme électorale, au moment où l'aile progressiste du libéralisme limitait cette réforme au suffrage capacitaire, les fondateurs du P.O.B. devaient appeler la classe ouvrière à affirmer la nécessité du Suffrage Universel. Précisément, le prolétariat industriel, après sa révolte violente et anarchique de mars 1886, pouvait trouver dans la lutte politique une perspective d'action positive et concrète. De cette manière, le P.O.B., dont la fondation avait été rendue possible par la politisation du mouvement syndical, accentuait encore le ralliement à l'action politique et l'étendait à de nouvelles couches de la classe ouvrière.

Les socialistes récoltèrent les fruits de cette prise de conscience ouvrière. Sans doute, le P.O.S.B. disparut-il avec la constitution du P.O.B. en 1885, mais ce nouveau parti, véritable organisation socialiste de la classe ouvrière, leur assurait un rayonnement qu'ils n'avaient jamais désespéré d'atteindre, malgré l'isolement dans lequel les avait plongés l'insuccès du parti en 1879. Leur réaction à cet échec fut positive. Au lieu de sombrer dans l'aigreur et l'intransigeance d'une secte isolée, ils tentèrent de remonter le courant en s'associant le plus étroitement possible au mouvement ouvrier. Ce contact qu'il avait inlassablement recherché leur permit de marquer la fondation du P.O.B. de l'empreinte socialiste. L'essor que celui-ci connut en 1885/1886 fut l'éclatante démonstration de la sagesse de leur attitude. La signification historique de l'événement apparut alors dans sa totalité: les socialistes avaient fourni aux travailleurs belges l'instrument qu'ils jugeaient indispensable pour ouvrir à la classe ouvrière le chemin de son émancipation totale dans une société collectiviste.